

**Langues et francisation de l'Algérie à l'époque coloniale : quel rôle pour l'institution scolaire coloniale ?
Languages and Francization of Algeria in the colonial era : what role for the colonial school institution?**

* **CHIBANE Rachid.**
Centre universitaire de Tindouf / Algérie.

d/recép:24 /02/2019	d/acc. 24/07/2019	d/pub. 25/09/2019
---------------------	-------------------	-------------------

Résumé :

Dans cet article, nous montrons à travers des lectures de quelques archives de l'époque coloniale, le processus de francisation de l'Algérie pendant cette ère. La colonisation française a été fondée sur un arsenal juridique pour remplacer progressivement la langue arabe par la langue française dans les différentes institutions. Pour comprendre ce qui s'est passé, il est important de s'intéresser aux circulaires qui ont accompagné ce processus de francisation de l'Algérie, et ce depuis le début de la colonisation jusqu'à la veille de l'indépendance.

Mots clés : francisation, école coloniale, la colonisation, institution scolaire.

Abstract:

In this paper, we show through readings from some scraps archive the process of francization of Algeria during the colonial era. French colonization was based on a legal arsenal to gradually replace the Arabic language by the French language in the various institutions. To understand what happened, it is important to reverse circular that accompanied this process of francization of Algeria, and has been since the beginning of colonization until the eve of independence.

Key words: francization, colonial school, colonization, school institution.

Introduction

Dans cet article, nous montrons à travers des lectures de quelques bribes d'archives le processus de francisation de l'Algérie à l'époque coloniale. La colonisation française s'est appuyée sur un arsenal juridique pour remplacer progressivement la langue arabe par

* CHIBANE Rachid. chibanerachid0@gmail.com

le français dans les différentes institutions de l'époque. Il est important de s'intéresser aux circulaires qui ont accompagné ce processus de francisation de l'Algérie, et ce depuis le début de la colonisation jusqu'à la veille de l'indépendance. Si les premières années de la colonisation sont caractérisées par les inquisitions militaires visant à soumettre les différentes régions du pays à l'administration coloniale, les années qui suivent seront marquées par la diffusion de la langue française. De la sorte, l'école a joué un rôle prépondérant dans la diffusion du français au sein des différentes couches de la société algérienne. L'introduction du français dans l'administration et l'école algérienne a changé profondément le paysage socioculturel du pays. À ce propos, Mahtout et Gaudin affirmaient:

L'arrivée des Français en 1830 change la donne. Alger cesse d'appartenir à l'empire ottoman et la langue française devient langue officielle de la colonie naissante. La langue française devient prééminente, langue de l'armée mais également instrument de fonctionnement des institutions coloniales et moyen de communication imposé entre colonisateurs et indigènes. De ce fait, les autres langues partageant le même espace sont reléguées au second plan. (1)

La volonté de soumettre les Algériens à cette nouvelle donne, pousse les Français à adopter différentes stratégies qui s'appuyaient essentiellement sur la diffusion de la langue française dans les régions contrôlées militairement. Ainsi on peut se demander aujourd'hui : Quels étaient les instruments de la francisation de l'Algérie ? La population algérienne avait-elle adhéré à l'institution scolaire coloniale ? Les langues en présence étaient-elles les premières cibles de cette francisation ? Nous répondrons à ces questions à travers la lecture et l'interprétation de certains documents (articles de presse, circulaires pédagogiques, ouvrages de l'histoire, etc.) évoquant cette époque coloniale.

1. Aperçu historique

Située au nord du grand Maghreb, sur cette terre de pluralité, de diversité et de contrastes, la société algérienne a évolué au carrefour des différents échanges entre l'Europe méditerranéenne,

l'Orient arabe et l'Afrique du Nord. L'histoire de l'Algérie, doit être restituée dans un portrait plus large concernant les destinées de l'ensemble méditerranéen, l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et l'Europe. L'Algérie a recouvré sa souveraineté en 1962 après une guerre de libération contre la France. Divers facteurs ont permis l'émergence de caractéristiques culturelles, différentes d'une région à une autre. Plusieurs langues cohabitent dans ce grand ensemble, tandis que l'Islam est la religion de la quasi-totalité de la population.

2-L'Algérie : de la présence Turque à la colonisation française

Au XVI^{ème} siècle, l'Algérie devient une province Ottomane. Les Turcs refusent de s'assimiler aux populations arabo-berbères. Jusqu'en 1830, les Turcs demeurent comme une communauté d'étrangers vivant en Afrique du Nord. La présence turque ne relève pas de la colonisation. Les Turcs ne cherchent pas à implanter leur langue qui, cependant, entre en contact avec l'arabe et le berbère si bien que l'arabe algérien se distingue nettement de l'arabe du Coran par les nombreuses traces de berbère, de latin et de turc. La langue turque, quant à elle, est utilisée dans quelques secteurs de l'administration locale et son influence au sein de la société était très limitée :

Le turc dont l'évolution et la fortune sont liés à la position économique privilégiée de la minorité au pouvoir, ne connaît pas de grande extension et se voit limité à l'administration de l'autorité turque et de ses agents les plus directes (2)

Si les Turcs ne favorisent pas la diffusion de leur langue, ils consentent aux régions de l'intérieur de s'islamiser et de s'arabiser. Mais l'arabe qui s'implante définitivement en Algérie n'est pas l'arabe du Coran. C'est plutôt un arabe régionalisé (arabe algérien) influencé par le berbère, le latin et le turc. À cette période, la langue officielle du pays est le turc osmanli. Comme la population ignore cette langue, les fonctionnaires turcs font recours à des interprètes pour communiquer en berbère et en arabe algérien avec la majorité de la population. De fait, cette diversité linguistique contribue à faire de l'arabe algérien une variété différente de l'arabe du Proche-Orient.

Le français lui, devient la première langue de l'Algérie coloniale grâce aux différentes politiques de francisation. La colonisation française est la dernière étape de cette histoire de

l'Algérie transformée en colonie de peuplement. La France fait appel à une importante population européenne, française d'abord mais également espagnole, italienne et maltaise ensuite. Le peuplement de l'Algérie par des Européens non français est nécessaire pour faire face au poids démographique de la population indigène dont l'existence en Algérie menace la présence française.

En 1872, sur une population estimée à deux millions d'habitants, 245000 sont d'origine européenne et possèdent au moins le quart de l'espace agricole algérien. En 1881, l'Algérie est intégrée directement à la France et divisée en trois départements : Alger (54861 km²), Oran (67262 km²) et Constantine (87578 km²), auxquels s'ajouteront plus tard les territoires du sud. Tout le territoire est rattaché au ministre de l'intérieur et dirigé par un gouvernement général.

Au début des années trente, le nationalisme se développe et les Algériens demandent l'égalité des droits avec les Européens. En novembre 1954, le FLN (le front de libération nationale) lance une insurrection, entraînant une escalade militaire. La colonisation française, qui dure cent trente ans suscite un trop profond ressentiment contre la France et bouleverse totalement le pays. La séparation avec la France en 1962 se fait au prix d'une guerre marquée par une affirmation de l'identité collective axée sur l'islamité et l'arabité.

3. La diffusion du français en Algérie

La langue française est présente en Algérie depuis la colonisation. À cette époque les Français se fixent comme objectif de former un nombre important d'indigènes pour assurer l'administration coloniale. Ainsi, ils mettent en œuvre au lendemain de la conquête militaire ce que Morsly (3) appelle « les instruments juridiques de la francisation ».

Jean maire, recteur de l'institution scolaire coloniale en Algérie, cité par Chaulet (4), écrit : « assurer un meilleur recrutement de fonctionnaires musulmans de la justice, du culte et de l'enseignement ». Après l'indépendance, malgré un recul sensible dû à l'application de la politique d'arabisation, le français reste encore une langue très utilisée en Algérie. Après plus de cinquante ans d'indépendance, la langue française occupe encore une place importante dans les institutions algériennes. Actuellement, au cycle de l'enseignement primaire, l'introduction du français intervient dès la

troisième année scolaire. Dans l'enseignement supérieur, il est la langue d'enseignement des disciplines scientifique et technique, de même il est présent dans les mass médias, la télévision et la radio nationale (chaîne 3, canal Algérie, radio Algérie internationale, etc.). Quant à la presse écrite, nous constatons la présence de plusieurs quotidiens en langue française (Liberté, le Soir, El Watan, l'Horizon, etc.).

De plus, la langue française est généralement utilisée dans la production littéraire et intellectuelle en Algérie. En témoignent aujourd'hui les écrivains algériens d'expression française, tel A. Djébar (*Les alouettes naïves*), Y. Khadra (*L'écrivain*), B. Sensal (*Le village allemand*), R. Boudjedra (*La répudiation*), etc. Le français reste largement utilisé dans le secteur économique et financier. Certaines institutions comme la banque, les postes et télécommunications fonctionnent en français.

En définitive, le français occupe une place de choix au sein de la société algérienne comme l'indique si bien Taleb-Ibrahimi (5): « qu'une grande partie de la population algérienne fut-elle ou non scolarisée a une compétence –même passive- en français».

4-français, langue étrangère en Algérie

Le français, langue élaborée et standardisée, accède au rang de langue internationale. Diverses causes historiques sont à l'origine de son expansion dans certains pays du globe tel que l'Algérie. La France, une puissance historique, une force économique et politique, a fait preuve dans le passé d'un "expansionnisme" : colonisation, diffusion religieuse, monopole commercial :

L'expansion internationale du français aujourd'hui en net recul par rapport à l'anglais tient certes à une expansion colonisatrice qui a commencé dès le moyen Âge, mais aussi à la politique de la langue menée par les différents pouvoirs qu'a connus la France [...]le français est la langue étrangère dominante dans le Maghreb, malgré la montée de l'anglais : il est parlé à 25% à 30% de la population, mais n'a aucun caractère officiel. (6)

L'Algérie est l'un des pays maghrébins le plus marqué par la colonisation française pendant de très longues années, grâce à une politique linguistique et éducative qui a sévi durant la période coloniale. La composante idéologique y a joué un rôle déterminant.

5- L'école coloniale en Algérie

L'histoire de la politique éducative, menée durant la colonisation française qui a profondément changé le climat social, économique, éducatif et linguistique renseigne sur les premières raisons de la diffusion de la langue française. Durant les longues années de l'occupation française, on peut distinguer les actions de l'administration coloniale, l'implantation des écoles françaises qui ont, à différents endroits et de différentes manières, façonné le visage éducatif de l'Algérie. Évoquant la dévalorisation par l'administration française des structures traditionnelles de l'enseignement précolonial en Algérie, Grandguillaume écrit :

L'État français a confisqué toutes ces fondations sous le prétexte qu'il en prenait la succession, ce qu'il ne fit pas évidemment ; c'est ainsi que toute cette structure s'est effondrée, avec tout ce qu'elle signifiait, non seulement comme transmission spirituelle de la religion, mais aussi comme structure culturelle et repère identitaire. (7)

Ces écoles coraniques avaient joué un rôle très important dans la préservation de la personnalité algérienne, et ce, à travers un véritable programme d'alphabétisation mené au sein des différentes couches sociales, notamment la jeunesse. L'enseignement primaire était très développé avant l'arrivée des Français. La moyenne d'enfants scolarisés dans les écoles traditionnelles était presque égale à celle enregistrée dans les villages de la France à cette époque. Environ 40 % des enfants algériens savaient lire et écrire dans la langue arabe avant l'implantation.

Ainsi, l'école coloniale française fut l'un des instruments opérant, sur lesquels s'est fondé le colonialisme français pour répandre son idéologie au sein de la population autochtone. Cette institution coloniale, qui avait comme objectif d'assurer l'aliénation définitive des Algériens, fut déterminée par deux périodes bien distinctes, durant son existence en Algérie.

5.1. De 1830 à 1883

Durant cette période, l'école française fut marquée des hésitations dans le secteur de l'enseignement. Parmi les premières expériences d'assimilation, on assiste à la création de collèges arabe-français d'enseignement "mutuel" en 1833 pour enseigner les enfants européens et juifs. La création des écoles arabe/juive en 1836 à Alger

et à Annaba en 1837 et la création de la première école pour les filles à Alger en 1845. C'était un projet naissant d'une "francisation" qui a tenté de marginaliser les langues et la culture des autochtones. En témoignent les propos de certains militaires français, présents en Algérie à cette époque. Cité par Morsly (8), Ageron rapporte les paroles de l'amiral Gueydon qui défendait en ces termes ce pseudo principe d'assimilation :

Le moyen de façonner les jeunes indigènes à nos mœurs et à nos usages, à notre langue n'est pas de les élever à part dans des établissements spéciaux. L'assimilation ne se fait vite et bien que par des études et des récréations en commun entre enfants des deux races, sur les bancs des écoles des lycées.

Ainsi, ce projet de substitution de la langue française à la langue arabe était donc fondamentalement soumis à un processus d'apprentissage d'une langue étrangère à la sensibilité linguistique et sociale des Algériens, et c'est précisément ce qui créait chez les Autochtones des attitudes négatives à l'égard de l'école coloniale française :

Les réticences des parents indigènes à l'égard de l'école coloniale française de l'époque s'expliquent par le manque de confiance qu'ils manifestent face aux enseignants, parmi lesquels figuraient des militaires, accusés de procéder à des lavages du cerveau, incitant de la sorte leurs élèves à renier leur origine, leur culture, leur langue (9).

L'école à cette période dite "expérimentale" était seulement centralisée dans les grandes villes, tandis que le monde rural était dominé par les confréries religieuses, qui résistaient à un système colonial portant une monopolisation totale sur le plan social qu'éducatif.

5.2. De 1883 à 1962

À cette période, « les Français ont tenté d'instaurer l'enseignement primaire gratuit obligatoire, ouvert aux indigènes, y compris aux filles » (10). Le décret du 28 mars 1882 stipule que l'enseignement primaire comprend tout à la fois l'éducation civique, la lecture et l'écriture en langue française et l'enseignement de la géographie et de l'histoire de la France. Ils ont compris que pour la conquête du pays, il fallait entamer une manœuvre contre la langue arabe et l'enseignement traditionnel :

Je regarde la prorogation de l'instruction et de notre langue comme moyen le plus efficace de faire des progrès à notre domination dans ce pays [...] le vrai prodige à opérer serait de remplacer peu à peu l'arabe par le français [...] qui ne peut manquer de s'étendre parmi les indigènes, surtout si la génération nouvelle vient en foule s'instruire dans nos écoles (11).

Dès 1890, les programmes d'enseignement mettent de plus en plus l'accent sur la nécessité pour les indigènes d'apprendre la langue française. En fait, la substitution graduelle de la langue française par la langue arabe avait comme but d'asseoir la domination de la France. Évoqué à ce propos par Taleb-Ibrahimi (12), Ranbaud, qui fut ministre de l'instruction publique sous la troisième République, écrivait, en 1897 :

La première conquête de l'Algérie a été accomplie par les armes et s'est terminée en 1871 par le désarmement de la Kabylie, la seconde conquête a consisté à faire accepter par les indigènes notre administration et notre justice, la troisième conquête se fera par l'école : elle devra assurer la prédominance de notre langue sur divers idiomes locaux, influencer aux musulmans l'idée que nous avons-nous mêmes de la France et de son rôle dans le monde, substituer à l'ignorance et aux préjugés des notions élémentaires. (13)

En effet, à partir du début du XX^{ème} siècle, les Algériens ont changé d'attitude à l'égard de l'école française et ont accepté enfin d'envoyer leurs enfants dans cette institution française pour des obligations économiques. Ces Algériens, ont pris conscience du privilège qu'ils pouvaient tirer de la scolarisation pour leur promotion individuelle et sociale dans l'ordre colonial, afin de pouvoir accéder à la fonction publique, aux professions libérales, aux emplois économiques, etc. Durant cette période, des efforts ont été accomplis pour convaincre les Algériens d'envoyer leurs enfants dans les écoles françaises, car jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, les Algériens demeuraient hésitants quant à ce système scolaire coloniale.

Au total, la langue française s'est diffusée en Algérie « grâce à l'œuvre et à la stratégie assimilationniste des conquérants. Leur hégémonie reposait, par ce que l'écrivain Mouloud Mammeri résuma en cette formule : « l'opium et le bâton » (14). De la sorte, l'Algérien "condamné à subir ou à maudire" cette langue imposée par l'ordre colonial, finira par s'approprier et reprendre ce moyen linguistique

contre la colonisation et s'en servira pour son instruction après l'indépendance de l'Algérie.

Conclusion

La francisation de l'Algérie à l'époque coloniale s'appuie sur le système éducatif, un lieu qui permet la diffusion et la propagation de la langue française au sein de la société algérienne. Après les longues années d'hésitation, les Français ont compris que pour accomplir leur œuvre de colonisation, ils doivent ouvrir les portes de leurs écoles à la population autochtone. De la sorte plusieurs programmes sont élaborés pour introduire la langue française dans les écoles coloniales. Cette francisation à travers l'école passe par deux grandes périodes qui sont marquées par la volonté des Français d'assimiler la population autochtone à la culture française. Dans ce sens, les structures d'enseignement traditionnelles sont stigmatisées, voir dévalorisées et remplacées par les écoles françaises. Les instructions pédagogiques et les circulaires juridiques vont inciter et obliger les Algériens à adopter cette langue pendant la période coloniale. L'Algérie n'échappe pas à ce qu'ont vécu les pays colonisés par la France. La colonisation est un long processus qui se caractérise par ce que Calvet (15) appelle *glotophagie*. Le français devient la langue officielle de l'Algérie-Française et écarte les langues maternelles des espaces officiels.

Références

- 1-MAHTOUT, M, GAUDIN, F, 2010, *Approche historique et sociolinguistique de la lexicographie bilingue missionnaire et les langues minoritaires en Algérie coloniale (1830-1930) : le cas du berbère*. In : Actes du XIVe Congrès international de lexicographie, 6-10 juillet 2010, Leeuwarden, Ljouwert : Fryske Academy, p.83.
- 2-QUITOUT M, 2007, *paysage linguistique et enseignement des langues au Maghreb des origines à nos jours L'amazighe, l'arabe et le français au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Lybie*, L'Harmattan, Paris, France, p.37.
- 3-MORSLY D, 1988, *Le français dans la réalité algérienne*, thèse de doctorat d'état, université ès lettre et sciences humaines. Sorbonne, Paris. 2010, Leeuwarden, Ljouwert : Fryske Academy.
- 4--CHAULET A.-C, 1985, *Abécédaires en devenir : idéologie coloniale et langue française en Algérie*, Algérie, p.155.

- 5- TALEB- IBRAHIMI. KH, 1997, les algériens et leur(s) langue(s), EL HIKMA, Algérie, p.50.
- 6-PERET. M, 1998, introduction à l'histoire de la langue française, Sedes, Paris, p.7.
- 7- -GRANDGUILLAUME. G, 1983, Arabisation et politique linguistique au Maghreb, G-P Maisonneuve et Larose, Paris, p.33.
- 8-MORSLY D, 1988, *Le français dans la réalité algérienne*, thèse de doctorat d'état, université ès lettre et sciences humaines. Sorbonne, Paris. 2010, Leeuwarden, Ljouwert : Fryske Academy, p.44.
- 9-ZABOOT T, 1988, *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, p.57.
- 10-MORSLY D, 1988, *Le français dans la réalité algérienne*, thèse de doctorat d'état, université ès lettre et sciences humaines. Sorbonne, Paris. 2010, Leeuwarden, Ljouwert : Fryske Academy, p.47.
- 11-TURIN. Y, 2004, affrontements culturels dans l'Algérie coloniale, école, médecin, religion 1830-1880, HOUMA, Algérie, p.40.
- 12- TALEB EL IBRAHIMI. KH, 1997, les algériens et leur(s) langue(s), EL HIKMA, Algérie, p.37.
- 13-Ibid., p.37.
- 14- ZABOOT T, 1988, *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, p. 60.
- 15-CALVET L.-J, 1974 : *Linguistique et colonialisme*, Paris, Payot.